

**CONDITIONS DE PARTICIPATION A L'EXPOSITION-VENTE
« DIMANCHE DES ARTS » LE 27 AOÛT 2023**

1^{er} PRIX : EXPOSITION DE 3 SEMAINES A L'ESPACE MAXIME MOREAU

L'exposition-vente « Dimanche des Arts » est organisée dans l'espace public de la ville de Sainte-Maxime. Elle est réservée aux artistes peintres, sculpteurs, photographes, et plasticiens (amateurs et professionnels) dont les œuvres présentées sont impérativement originales et réalisées par eux-mêmes.

Conditions de participation et inscriptions :

Les inscriptions sont prises en considération, à réception du bulletin ci-joint, dûment complété, signé et accompagné :

- D'un chèque de **5 euros le mètre linéaire** établi à l'ordre de « **La régie service culturel de Sainte-Maxime** » dans la limite de **5 mètres par exposant, sous réserve d'emplacements encore disponibles.**
- D'un chèque **de caution de 100 euros** pour le prêt du matériel d'exposition communal à l'ordre de « **La régie service culturel de Sainte-Maxime** ». **ce chèque sera restitué à l'issue de la manifestation contre rendu du dit matériel.**
- Attestation de responsabilité civile.

ATTENTION :

- Un chèque par exposition-vente
- Dans le cas où un équipement prêté serait manquant ou dégradé, le chèque de 100 euros de caution serait conservé et encaissé.
- Les dossiers d'inscriptions incomplets seront retournés aux demandeurs.

Domages :

La Municipalité de Sainte-Maxime ne pourra être tenue responsable des préjudices subis et causés de quelque nature que ce soit.

Organisation :

La manifestation se déroulera de 10 heures à 18 heures sur la Promenade Simon-Lorière. Chacun exposera lui-même ses œuvres au public, en aura la garde et la responsabilité.

Celle-ci se déroulera comme suit :

- Installation de 7 heures à 10 heures (**interdiction de stationner et d'accéder à l'aire d'exposition jusqu'à 7 heures**) avec présentation obligatoire à l'agent d'accueil, sur place et avant l'installation, qui fournira un bracelet de présence ;
- Petit-déjeuner offert de 8 heures à 10 heures ;
- Exposition ouverte au public de 10 heures à 18 heures et résultats du vote du Jury à 19h ;
- Prévoir : boissons et pique-nique ;
- Désinstallation de 18 heures à 19 heures et restitution des matériels communaux à l'accueil ;
- Remise des prix et cocktail à partir de 19 heures : **présence obligatoire des lauréats avec présentation des œuvres sélectionnées.**

Installation et matériel :

Les stands seront situés autour de l'aire du Théâtre de la mer (parking/manège et allée du théâtre de la mer). Des grilles d'accrochage, des tables et des chaises seront mises à disposition des exposants, dans la limite équitable des disponibilités et sous réserve du dépôt du chèque de caution.

Conditions d'exposition en extérieur : **l'exposant doit se munir le cas échéant de protection contre le soleil, la pluie et le vent et prévoir du matériel d'accrochage adapté (fil de fer, clous, chaînes, cales pour les tables...).**

Stationnement :

Un ticket gratuit pour le Parking du Marché sera remis à chaque participant.

Plusieurs parkings payants sont également accessibles à proximité.

Il est expressément demandé le respect du code de la route lors du déchargement des œuvres et des équipements.

FICHE D'INSCRIPTION A L'EXPOSITION-VENTE « DIMANCHE DES ARTS »

à imprimer, à compléter, à signer, puis à retourner :

Avant le : 30/06/2023 (les inscriptions reçues après cette date sont mises sur liste d'attente)

Par courrier : Mairie de Sainte-Maxime – Service Animations Culturelles – Boulevard des Mimosas – BP 154 – 83120 SAINTE-MAXIME

Par courriel : animations-culturelles@ste-maxime.fr

Contact téléphone : 04 94 79 97 10 / 04 94 56 77 13

Condition particulière Dimanche des Arts 2023 :

Créer et exposer, au moins une œuvre sur le thème « L'eau »

NOM PRÉNOM
NOM D'ARTISTE
Adresse
Code postal Ville
Courriel Téléphone

Je m'inscris pour l'exposition-vente « Dimanches des Arts » du DIMANCHE 27 AOUT 2023
Nombre de mètres linéaires : x 5 € / mètre linéaire = €
Je joins un chèque de Euros à ma fiche d'inscription.
Je joins mon attestation d'assurance responsabilité civile.

Prêt de matériel communal

Nombre de grilles Nombre de tables Nombre de chaises
Je joins un chèque de caution de 100 Euros ma fiche d'inscription.

J'accepte sans réserve l'ensemble des conditions de participation

A

Le

SIGNATURE :

CONSENTEMENT DE TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES

Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement destiné au Service Animations Culturelles de la Ville de Sainte-Maxime et sont enregistrées dans un fichier informatisé pour l'organisation des Dimanches des Arts. La base légale du traitement est **le consentement, validé par votre signature ci-dessous.**

Ces données seront conservées pendant une durée maximale de 3 ans. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit à retirer votre consentement à tout moment en vous adressant au délégué à la protection des données personnelles : dpo@ste-maxime.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Je soussigné(e) (nom et prénom)

Consent à ce que les données collectées soient communiquées aux destinataires suivants :

- Le fichier des Dimanches des Arts 2023 ;
- Le fichier des artistes peintres du Service Animations Culturelles de la Ville de Sainte-Maxime (envoi d'invitations mails et papiers, informations sur l'activité du service ...) ;
- Tous les fichiers culturels de la Ville de Sainte-Maxime (Service Animations Culturelles susmentionné + newsletter médiathèque + newsletter théâtre).

A

Le

SIGNATURE :